

## Commission Nationale d'Evocation Notation 2011 gestion 2010 Inspecteurs « filière fiscale » Inspecteurs « filière gestion publique »

Les travaux de la commission nationale d'évocation des inspecteurs de la filière fiscale se sont achevés le 30 novembre 2011.

89 collègues au total ont présenté une requête.

A l'issue des débats les évolutions suivantes sont actées :

- 2 agents obtiennent une majoration de +0,06 (dont 1 à l'échelon terminal)
- 14 agents obtiennent une majoration de +0,02 (dont 2 à l'échelon terminal)
- 1 agent bénéficie d'une note d'encouragement de +0,01
- 2 agents obtiennent l'annulation de leur note négative
- Pour 10 agents les appréciations littérales de la notation et/ou du compte-rendu d'entretien d'évaluation sont modifiées.

Enfin, 2 dossiers sont soumis à l'arbitrage DG.

Pour les élus de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, si la commission nationale d'évocation a joué son rôle en apportant des modifications substantielles pour certains collègues, il n'en demeure pas moins que les débats ont démontré une fois de plus toutes les injustices du système de notation et les difficultés liées au contingentement. Par ailleurs, la dégradation des conditions de travail apparaît très clairement au travers du prisme de la notation.

Pour les inspecteurs de la filière Gestion Publique, les CAP centrales d'appel de notation vont se dérouler sur plusieurs mois (y compris 1<sup>er</sup> trimestre 2012) . A ce stade, il est prématuré, au-delà de certaines situations individuelles de tirer un bilan de la campagne de CAP.

La notation 2012 (gestion 2011) sera encore organisée sur la base du décret de 2002, les repères en matière d'élaboration de la notation ne seront globalement pas modifiés. Des nouveautés seront toutefois au rendez-vous, notamment en matière de recours pour la filière fiscale. Ainsi, dès l'année prochaine, les recours au niveau national suite à CAP locale ne se feront plus devant une commission nationale d'évocation mais devant une CAP nationale à part entière.

(en PJ : déclarations liminaires)